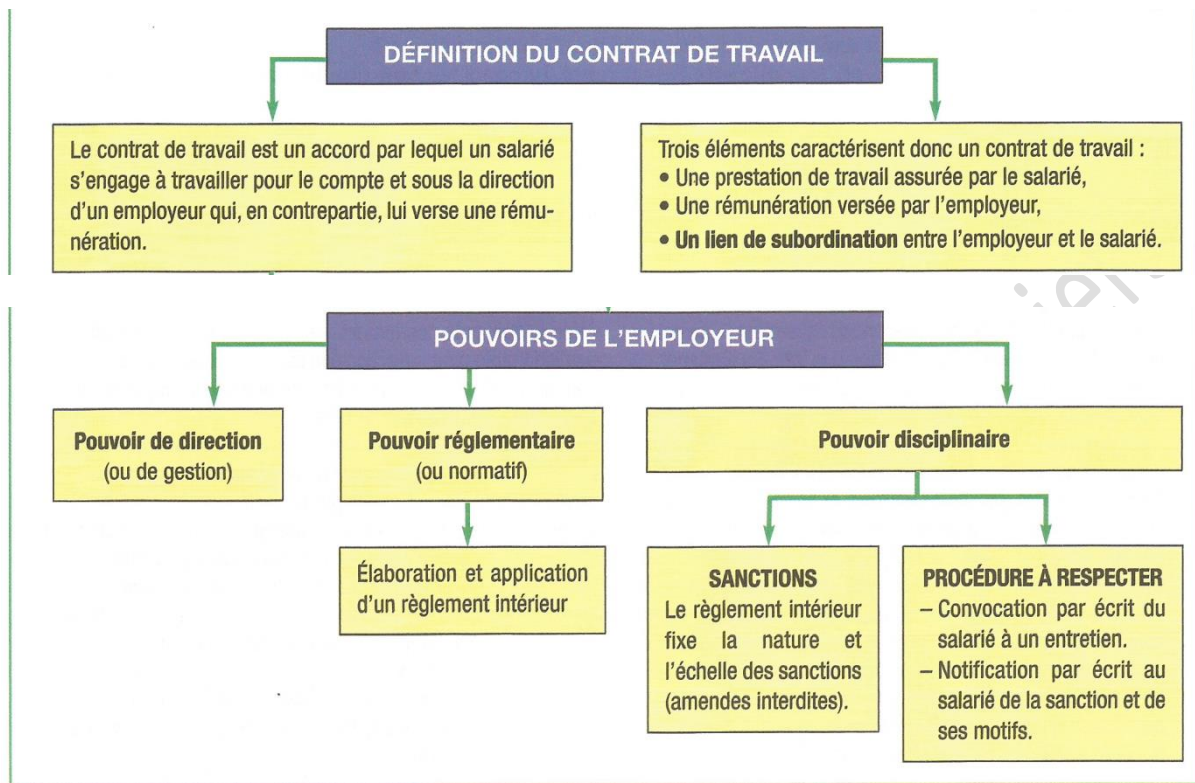
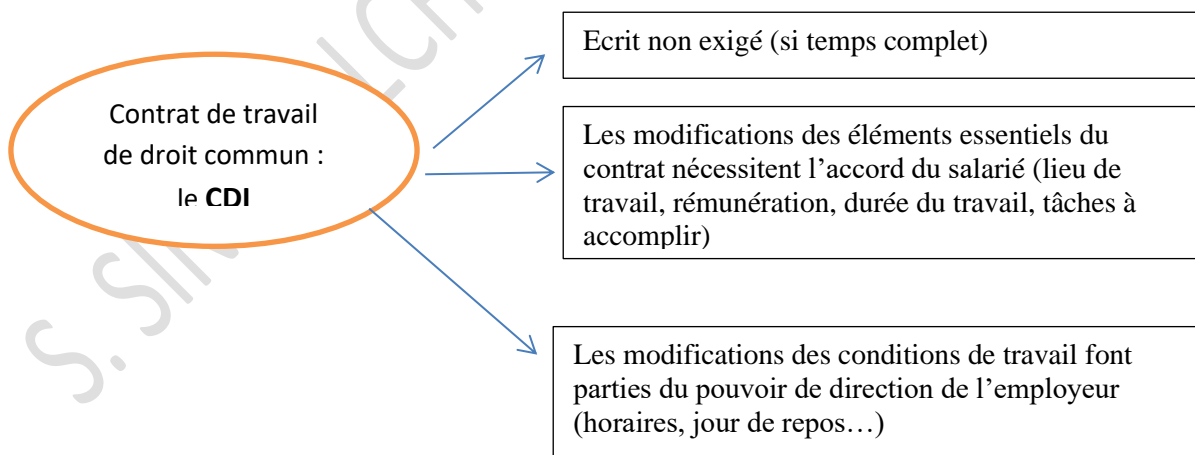


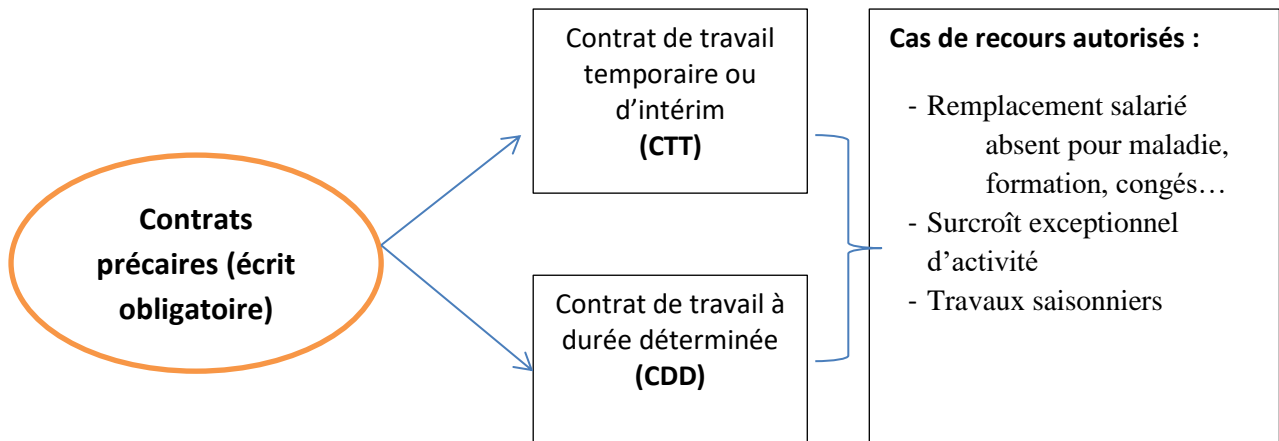
Chapitre 4 Le contrat de travail En schéma

Qu'est-ce qu'un contrat de travail ?

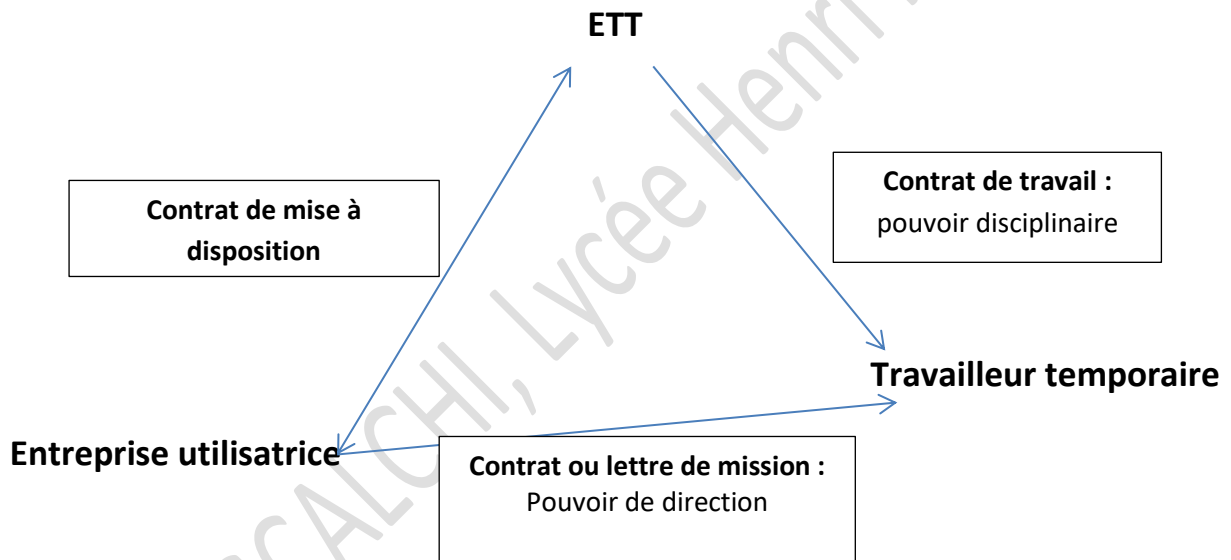


Quels sont les contrats à la disposition de l'employeur ?





Le CTT est une relation tripartite :



Dans le cadre du *travail temporaire*, c'est l'entreprise de travail temporaire qui exerce le pouvoir disciplinaire (c'est donc l'entreprise de travail temporaire qui sanctionne le salarié coupable d'une faute), alors que l'*entreprise utilisatrice* exerce son pouvoir de direction (l'entreprise utilisatrice donne des directives au salarié temporaire et lui impose ses horaires de travail).